

## Communiqué de presse

Bonjour,

# Stratégie de promotion des métiers de la filière forêt-bois en Bourgogne-Franche-Comté 2019 – 2022

Dans le cadre du Contrat Régional Forêt-Bois, l'interprofession régionale de la filière forêt-bois, **Fibois Bourgogne-Franche-Comté**, a mené une réflexion sur la pertinence des actions actuelles et l'élaboration d'une stratégie de communication sur les métiers de la filière et leur attractivité.

Ainsi, les professionnels de la forêt et du bois, les prescripteurs de l'enseignement et de l'emploi, les partenaires publics et privés de l'interprofession ont été conviés à quatre "Matinales" entre février et mai de cette année pour échanger sur le sujet et élaborer un scénario plausible, réalisable et le plus efficace possible.

L'objectif initial de la stratégie et des actions à réaliser était le suivant : « **Définir une stratégie de communication des métiers de la filière forêt-bois en Bourgogne-Franche-Comté ciblant plusieurs publics identifiés comme prioritaires, avec des outils à utiliser sur la durée et dont l'impact peut être mesurable et quantifiable selon des critères définis en amont** ».

Trois grands volets ont émergé :

**Volet 1 : promouvoir les enjeux et les valeurs de la filière forêt-bois auprès du grand public** en région BFC, avec une mise en avant des compétences, des affinités, des profils dont la filière a besoin, plus que sur une approche métiers proprement dite, parfois restrictive.

**Volet 2 : valoriser les compétences, affinités et profils utiles à la filière auprès des jeunes, de leur famille et du système éducatif** au sens large : venir en appui des entreprises et des organismes de formation pour attirer, accueillir et fidéliser les nouveaux arrivants dans la filière.

**Volet 3 : renouer les relations avec les prescripteurs de l'emploi**, encourager les entreprises à déposer leurs offres chez Pôle Emploi pour, in fine, obtenir des statistiques sur l'emploi dans la filière plus réalistes.

Ces volets déboucheront sur des actions concrètes, qui seront déroulées sur une période d'au minimum trois ans. Les actions à court terme (volet n°1 - 2018-2020) porteront principalement sur :

- ✓ L'élaboration d'un **KIT PROMOTION FILIÈRE**, à destination de tout un chacun (entreprises, partenaires, écoles, associations, Fibois BFC elle-même...) pour répondre aux sollicitations de communication sur la filière forêt-bois et ses métiers : messages et chiffres-clés, informations sur les compétences et les profils ; en format digital et/ou éditible.

- ✓ L'élaboration d'un **KIT PÉDAGOGIQUE VISITE D'ENTREPRISE**, à destination des personnes en charge des visites dans les entreprises, comportant un "manuel des bonnes pratiques" à adopter dans le cadre d'une visite, avec une spécification selon les publics accueillis, ainsi que des outils génériques de présentation de la filière.
- ✓ La projection d'un **DOCUMENTAIRE SUR LA FILIÈRE** avec débat : une opportunité pour promouvoir les valeurs de la filière et valoriser les compétences, profils et affinités qui y sont associés.

Jusqu'en 2022, les volets 2 et 3 seront mis en place et comporteront des actions telles que l'élaboration d'outils pour l'amélioration des participations aux salons, la mise en place d'un référentiel "affinités et compétences", l'utilisation des réseaux sociaux, renouer les relations avec les prescripteurs de l'emploi...

Cette stratégie de promotion des métiers de la filière forêt-bois se veut, au final, être **un cadre pour l'interprofession** concernant la communication sur la filière et, plus précisément, la **promotion de ses métiers**. Les actions citées seront mises en place en suivant le calendrier préconisé bien que celui-ci soit susceptible d'évoluer voire d'être modifié selon les autres actions de l'interprofession à venir ou de l'actualité de la filière...

**Contacts presse :**

Natacha CARRÉ, chargée de mission communication – 03 80 40 34 32

Lucile ETIENNE--DE CLIPPELEIR, attachée de presse – 03 81 57 13 29